



## Liste des documents nécessaires à votre dossier locataire et fiche de renseignement

Pour vous aider dans la constitution de  **votre dossier locatif** , nous avons listé les documents demandés en fonction de votre situation professionnelle pour vous et votre garant. **Le dossier doit être complet pour la validation.**

décret n°2015-1437 du 5 novembre 2015

### **GÉRANT(E) OU DIRIGEANT(E) DE SOCIÉTÉ :**

- Carte d'identité, passeport
- 3 dernières quittances de loyer  
(Si le candidat est propriétaire : Avis de taxe foncière)  
(Si le candidat est hébergé : Attestation d'hébergement)
- 3 derniers bulletins de salaires si gérant salarié
- Les 2 derniers avis annuels d'imposition
- Attestation de l'expert-comptable pour l'année en cours
- Extrait Kbis de moins de 3 mois

*Les personnes se portant caution solidaire doivent fournir les documents suivants leur situation (salarié(e), retraité(e), gérant(e), dirigeant(e), commerçant(e), artisan(e), profession libérale).*